

# **COMMISSION DE SUIVI DE SITE**

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2019 ET SUIVI**

### **ENVIRONNEMENTAL DU PREMIER SEMESTRE 2020**



**SUEZ RV MEDITERRANEE**  
**Ecopôle du Jas de Rhodes**  
**Commune des Pennes Mirabeau**

24/11/2020



# Sommaire

---

- 1. Approbation du CR de la CSS du 30/11/2018**
- 2. Situation du site pour l'année 2019 et le premier semestre 2020**
  - Evolution administrative
  - Bilan des tonnages traités et des provenances
  - Bilan de surveillance environnemental
  - Bilan d'exploitation (incidents, travaux réalisés, avancement du réaménagement, signalements odeurs, ...)
- 3. Développements de l'Ecopôle**
- 4. Actions de l'inspection des installations classées 2019 et 2020**
- 5. Questions**



# 1.

## Approbation du CR de la CSS du 30/11/2018



# 2.

## Situation du site pour l'année 2019 et le premier semestre 2020

# 2.1

## Evolution administrative



# 2.1 Evolution administrative

---

**POUR L'ISDND, ANNÉE 2019 = ANNÉE DE TRANSITION**  
***entre l'AP du 22/12/2014 et l'AP obtenu le 22/10/2019***

⇒ **ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22/12/2014**

Autorisation à 250 kt/an de Déchets non dangereux ultimes et 120 kt/an de déchets minéraux non dangereux

⇒ **ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22/10/2019**

Exploitation autorisée jusqu'au 31 juillet 2031

Capacités annuelles réduites et dégressives avec en 2020 : 175 kt/an de déchets non dangereux ultimes et 84 kt/an de de déchets minéraux non dangereux

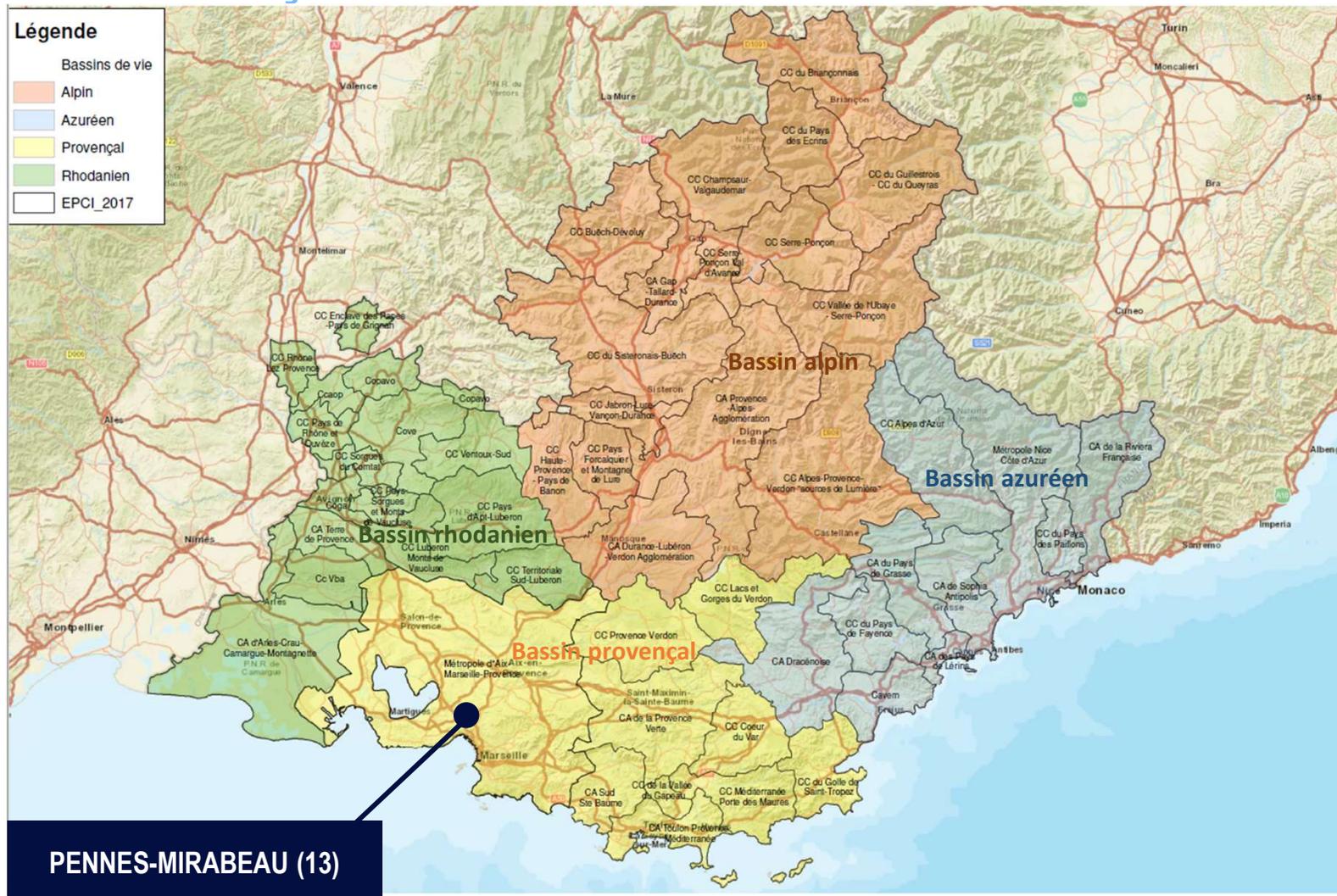
A partir de 2023 : 125 kt/an de déchets non dangereux ultimes et 60 kt/an de de déchets minéraux non dangereux

A partir de 2025 : 100 kt/an de déchets non dangereux ultimes et 48 kt/an de de déchets minéraux non dangereux

Provenance des déchets limitée aux seules communes du bassin provençal

# 2.1 Evolution administrative

## BASSIN PROVENÇAL



PENNES-MIRABEAU (13)

## 2.1 Evolution administrative

---

### **POUR LE CENTRE DE TRI, ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22/12/2014 RESTE APPLICABLE**

#### **Tant que le nouveau centre de tri n'est pas mis en service**

94 kt/an de déchets ménagers recyclables y compris le verre ménager et industriel, soit 80 kt/an de Collecte Sélective sur le centre de tri et 14 kt/an de verre

### **POUR LA PLATEFORME DÉCHETS D'ACTIVITE ECONOMIQUE NON DANGEREUX VALORISABLES (DAENDV)**

14 kt/an de déchets d'activités économiques non dangereux

# 2.2

## Bilan des tonnages traités et des provenances

Activité stockage, Activité tri et Plateforme  
Valorisation DAE



## 2.2 Bilan des tonnages traités - Activité stockage

### ⇒ DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

#### Tonnages traités année 2019 (01/01/2019 au 31/12/2019)

Déchets ménagers (ordures ménagères, encombrants, refus de tri CS)	23 670	18%
Déchets d'activités économiques non dangereux	100 603	78%
Autres (refus de broyage automobile, ...)	5 483	4%
<b>TOTAL</b>	<b>129 756</b>	

#### Tonnages traités du 22/10/2019 au 31/12/2019

Déchets ménagers (ordures ménagères, encombrants, refus de tri CS)	10 395	23%
Déchets d'activités économiques non dangereux	34 192	75%
Autres (refus de broyage automobile, ...)	915	2%
<b>TOTAL</b>	<b>45 502</b>	

## 2.2 Bilan des tonnages traités - Activité stockage

### ⇒ DECHETS D'AMIANTE LIEE

**Aucun déchet d'amiante réceptionné en 2019**

### ⇒ DECHETS MINERAUX

**Tonnages traités année 2019**

Mâchefers	0	0,00%
Terres non dangereuses	5	0,08%
Déchets inertes (gravats, terre inerte)	7 071	99,92%
<b>TOTAL</b>	<b>7 077</b>	

## 2.2 Bilan des tonnages traités - Activité stockage

### ⇒ PROVENANCE

Période du 01/01/2019 au 14/08/2020 : plus de 97 % des déchets réceptionnés en provenance des Bouches-du-Rhône

Période 16/08/2020 au 21/10/2020 : suite refus réception hors 13 notifié par courrier préfecture daté du 13 août, 100% des déchets réceptionnés en provenance des Bouches-du-Rhône

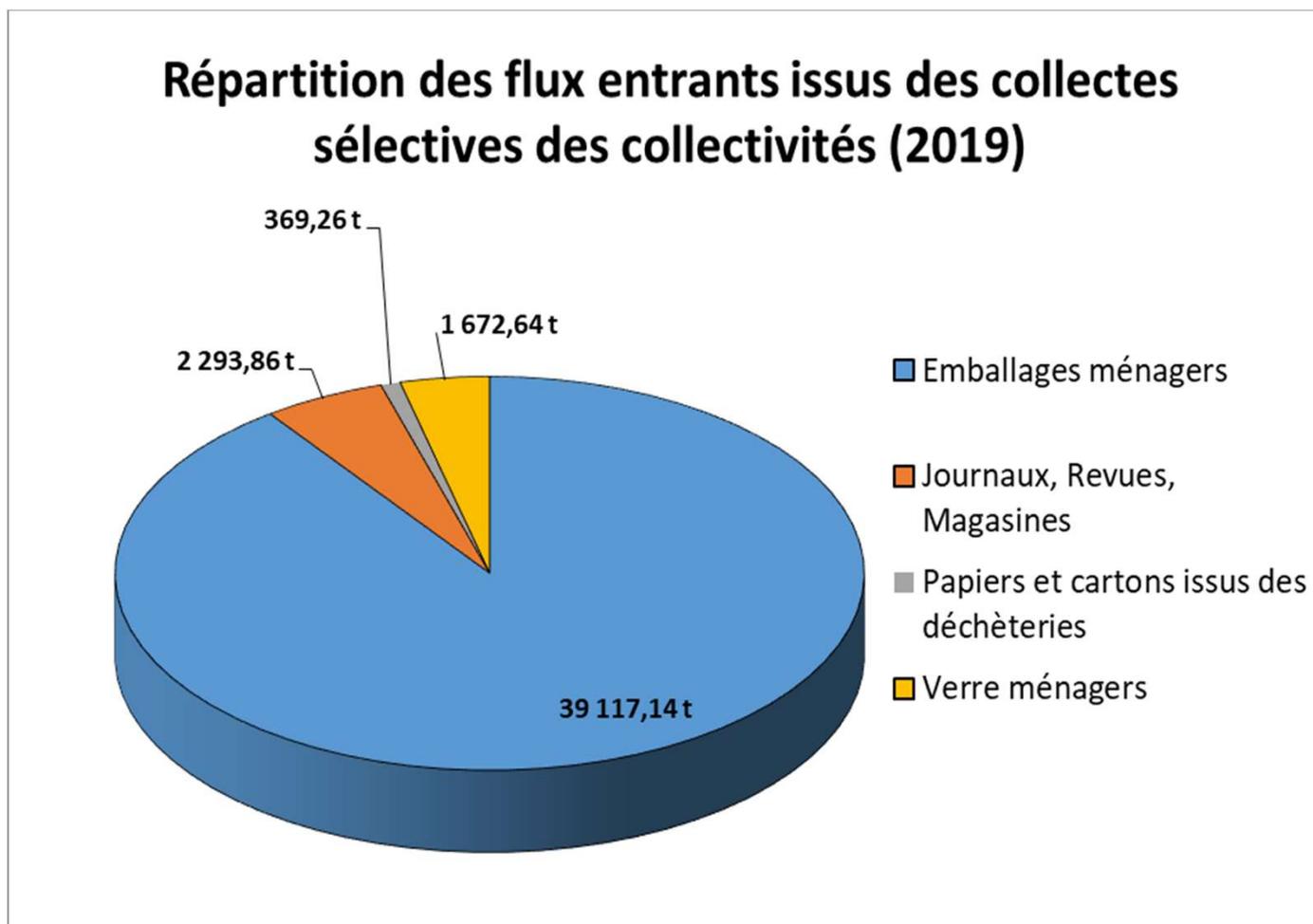
A compter du nouvel AP du 22/10/2019 : 100 % des déchets réceptionnés issus du bassin provençal

Périodes de l'année 2019	Tonnage par département				
	04	06	13	83	84
01/01/19 AU 14/08/2019	700,38	831,36	69793,89	0	6,3
16/08/2019 AU 21/10/2019			18934,8		
22/10/2019 AU 31/12/2019			40444,66	6121,92	
<b>TOTAL</b>	<b>700,38</b>	<b>831,36</b>	<b>129173,35</b>	<b>6121,92</b>	<b>6,3</b>

## 2.2 Bilan des tonnages traités - Activité tri mécanique

⇒ DÉCHETS ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (CS)

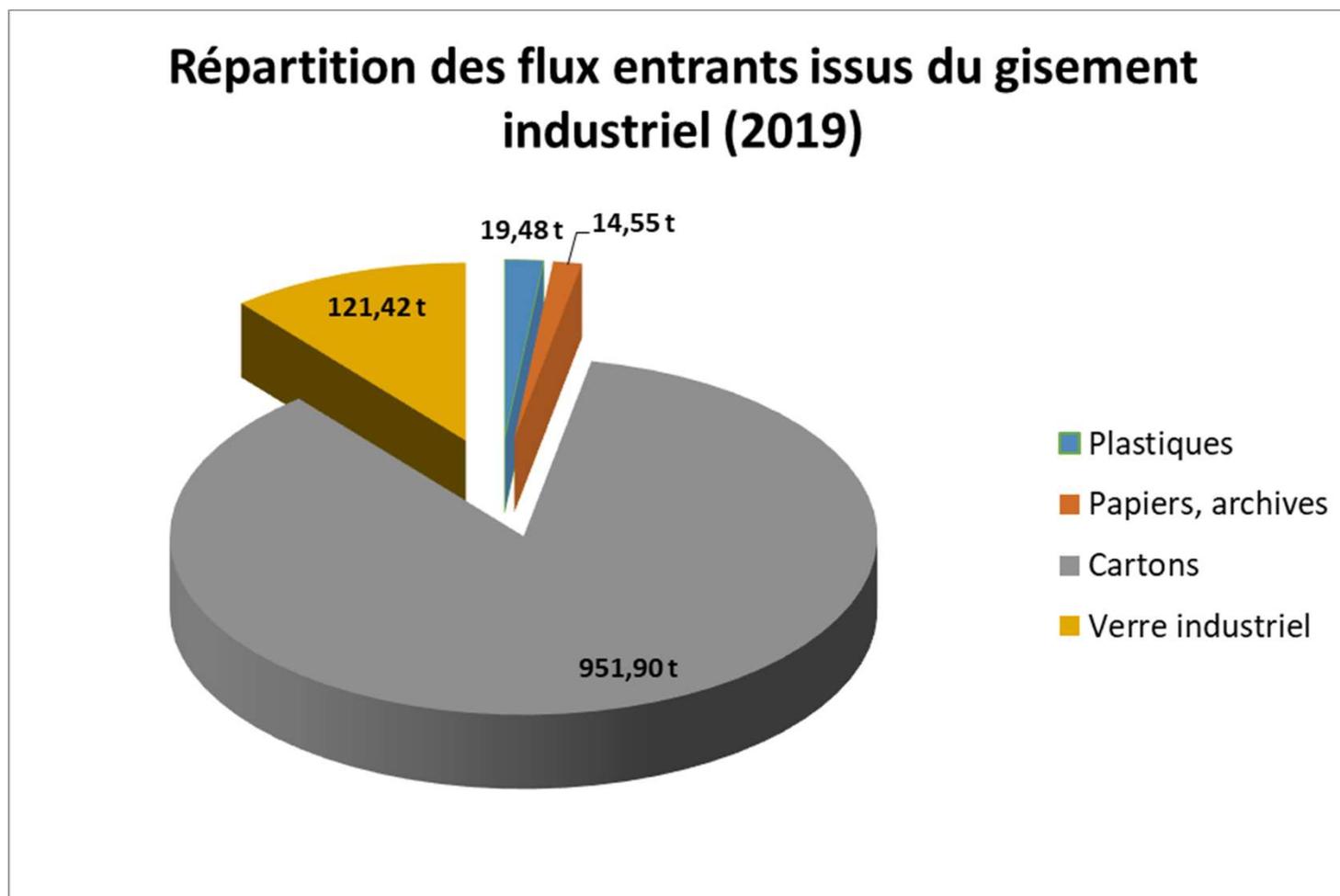
**43 453 tonnes réceptionnées sur l'année 2019**



## 2.2 Bilan des tonnages traités - Activité tri mécanique

⇒ DÉCHETS ISSUS DU GISEMENT INDUSTRIEL

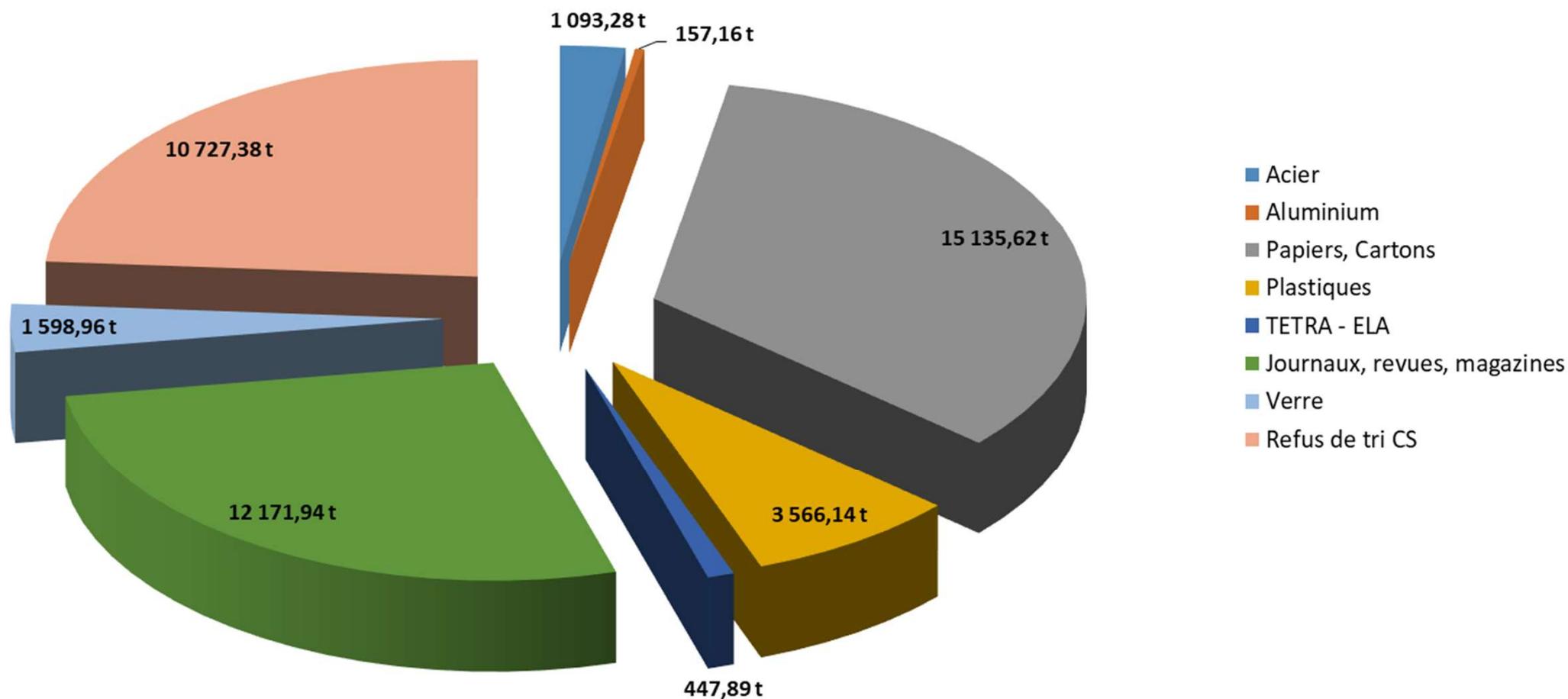
**1 107 tonnes réceptionnées sur l'année 2019**



## 2.2 Bilan des tonnages traités - Activité tri mécanique

### ⇒ TAUX DE VALORISATION

**34 171 tonnes valorisées, soit 77% de valorisation sur l'année 2019**



## 2.2 Bilan des tonnages traités – Plateforme valorisation DAE

### ⇒ TAUX DE VALORISATION

**6 483 tonnes de Déchets d'Activité Economique Non Dangereux Valorisables (DAENDV) réceptionnés sur l'année 2019, dont 35% valorisés**

	Tonnages réceptionnés (t)
Bois	968
Papiers/Cartons	110
Plastiques	107
Textiles	1
Métaux	454
Déchets d'Activités Economiques (DAE)	4843
<b>TOTAL</b>	<b>6483</b>

	Valorisation matière et refus (t)	Valorisation matière et refus (%)
Bois valorisé	1059	16,3%
Cartons valorisés	55	0,9%
Plastiques valorisés	103	1,6%
Métaux valorisés	751	11,6%
Déchets d'Activités Economiques (DAE) valorisés	284	4,4%
Refus	4231	65,3%
<b>TOTAL</b>	<b>6483</b>	

# 2.3

## Bilan de surveillance environnementale

Année 2019 et premier semestre 2020



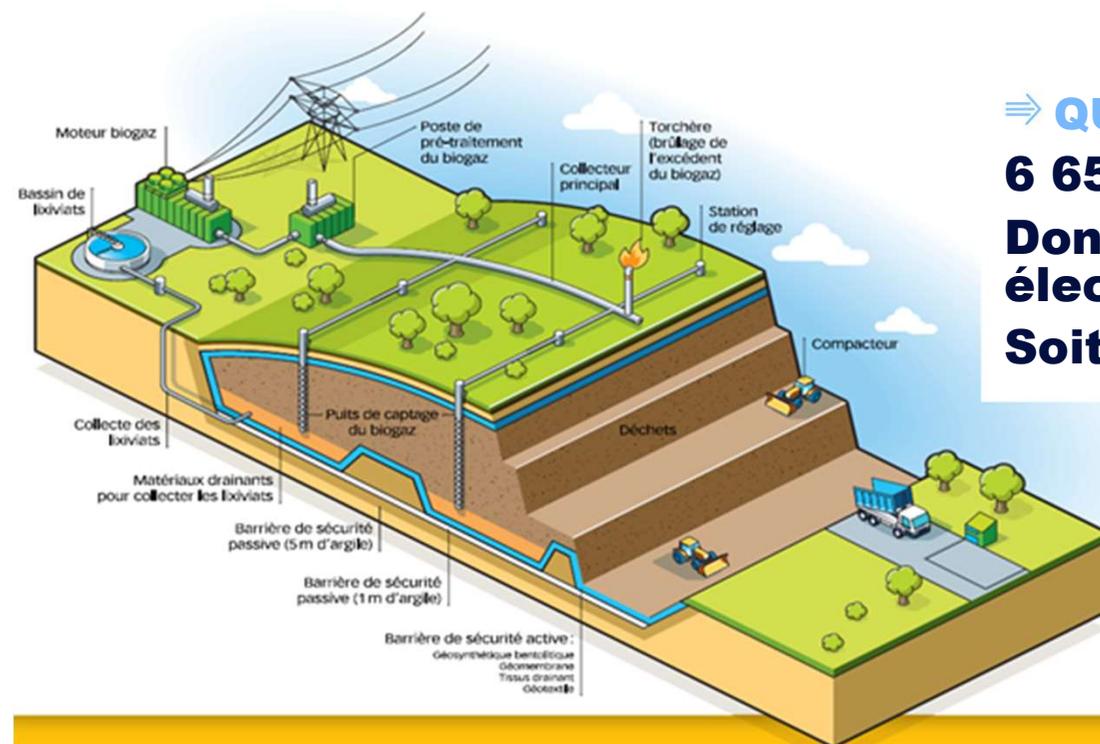
## 2.3 Biogaz et analyses rejets atmosphériques

### ⇒ MOYEN DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

Réseau de collecte (puits verticaux et drains horizontaux) mis en place au fil de l'exploitation

3 moteurs de 1 064 kW assurant la valorisation électrique et thermique du biogaz produit sur site (cogénération)

1 torchère (BGX 2000) capable de traiter la totalité du biogaz en cas d'arrêt partiel ou complet des moteurs de valorisation (ex : panne ou maintenance de la plate-forme)



### ⇒ QUANTITE BIOGAZ ANNEE 2019

**6 658 015 Nm<sup>3</sup> de biogaz traités,  
Dont 6 583 071 Nm<sup>3</sup> transformés en  
électricité,  
Soit 11 025 MWh produits**

## 2.3 Biogaz et analyses rejets atmosphériques

---

### ⇒ ANALYSES DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

#### Année 2019 et premier semestre 2020

Contrôles semestriels réalisés par BUREAU VERITAS

VLE respectées à l'exception :

- D'un dépassement en COVNM sur le moteur 1 en juin 2019 (valeur mesurée en COVNM : 102 mg/Nm<sup>3</sup> pour une VLE de 50 mg/Nm<sup>3</sup>).  
Contre-analyse réalisée en septembre 2019 avec retour à la normale
- D'un léger dépassement en monoxyde de carbone sur le moteur 2 en juin 2020 (valeur mesurée en CO 1440 mg/Nm<sup>3</sup> pour une VLE de 1200 mg/Nm<sup>3</sup>). Respect de la VLE en flux  
Moteur atteignant 60 000 h de fonctionnement et refait fin juin suite à une opération de grosse maintenance programmée. Retour à des analyses conformes sur mesures du 3<sup>E</sup> trimestre 2020

Contrôles inopinés mandatés par la DREAL : intervention de DEKRA en novembre 2019.

Valeurs mesurées inférieures aux valeurs seuils

## 2.3 Biogaz et analyses rejets atmosphériques

⇒ **CONTRÔLE EXTERIEUR BUREAU VERITAS**

### Moteurs 1, 2 et 3

	Symbole	Unité	Fréquence	juin-19	sept-19	nov-19	Juin 2020	VLE
<b>Groupe Moteur 1</b>								
Monoxyde de carbone	CO	mg/Nm3	Semestrielle	938		885	972	1200
Indice Ponderal (poussières totales)	-	mg/Nm3	Semestrielle	2,94		0,48	0,859	150
Oxyde d'azote	NOX	mg/Nm3	Semestrielle	335		440	428	525
Oxygène	O2	%	Semestrielle	6,22	6,57	6,02	6,26	
Composé Organiques volatils non méthaniques	COVNM	mg/Nm3	Semestrielle	102	1,3	0	44,1	50
Dioxyde de Soufre	SO2	mg/Nm3	Semestrielle	50,9		0,524	7,96	480
Chlorure d'Hydrogène	HCl	mg/Nm3	Annuelle	3,77		0,615	2,09	16
Fluorure d'Hydrogène	HF	mg/Nm3	Annuelle	2,46		2,61	1,06	5
<b>Groupe Moteur 2</b>								
Monoxyde de carbone	CO	mg/Nm3	Semestrielle	1030			1440	1200
Indice Ponderal (poussières totales)	-	mg/Nm3	Semestrielle				0,18	150
Oxyde d'azote	NOX	mg/Nm3	Semestrielle	418			410	525
Oxygène	O2	%	Semestrielle	5,44			6,82	
Composé Organiques volatils non méthaniques	COVNM	mg/Nm3	Semestrielle	45,1			0	50
Dioxyde de Soufre	SO2	mg/Nm3	Semestrielle				6,4	480
Chlorure d'Hydrogène	HCl	mg/Nm3	Annuelle				1,58	16
Fluorure d'Hydrogène	HF	mg/Nm3	Annuelle				2,07	
<b>Groupe Moteur 3</b>								
Monoxyde de carbone	CO	mg/Nm3	Semestrielle			892	929	1200
Indice Ponderal (poussières totales)	-	mg/Nm3	Semestrielle			0,194	0,248	150
Oxyde d'azote	NOX	mg/Nm3	Semestrielle			455	399	525
Oxygène	O2	%	Semestrielle			5,77	5,85	
Composé Organiques volatils non méthaniques	COVNM	mg/Nm3	Semestrielle			13,7	0	50
Dioxyde de Soufre	SO2	mg/Nm3	Semestrielle			0,531	7,93	480
Chlorure d'Hydrogène	HCl	mg/Nm3	Annuelle			0,849	1,99	16
Fluorure d'Hydrogène	HF	mg/Nm3	Annuelle			2,2	2,47	5

## 2.3 Biogaz et analyses rejets atmosphériques

⇒ **CONTRÔLE EXTERIEUR BUREAU VERITAS**

### **Torchère**

	Symbole	Unité	Fréquence	juin-19	nov-19	Juin 2020	VLE
<b>Torchère BGX2000</b>							
Monoxyde de carbone	CO	mg/Nm3	Semestrielle	0	12,5	0	150
Indice Ponderal (poussières totales)	-	mg/Nm3	Semestrielle	6,21	9,11	5,97	10
Oxyde d'azote	NOX	mg/Nm3	Semestrielle	26,2	33,6	39,3	200
Oxygène	O2	%	Semestrielle	8,1	13	10,4	
Dioxyde de Souffre	SO2	mg/Nm3	Semestrielle	0,212	6,64	0,682	300
Chlorure d'Hydrogène	HCl	mg/Nm3	Annuelle		0,21	0	10
Fluorure d'Hydrogène	HF	mg/Nm3	Annuelle		0,759	0,078	5

## 2.3 Biogaz et analyses rejets atmosphériques

### ⇒ ANALYSES DU BIOGAZ

#### Année 2019 et premier semestre 2020

Suivi hebdomadaire de la qualité du biogaz par SUEZ RV BIOENERGIE

Conformément aux arrêtés préfectoraux en vigueur :

- Mesures mensuelles des teneur en CH<sub>4</sub>, CO<sub>2</sub> et O<sub>2</sub> au niveau du collecteur principal
- Mesures semestrielles des teneurs en H<sub>2</sub>S, H<sub>2</sub> et H<sub>2</sub>O au niveau du collecteur principal
- Mesures comparatives semestrielles en juin et novembre 2019 et en juin 2020

	Symbole	Unité	Juin 19	Nov. 19	Juin 20
Méthane	CH <sub>4</sub>	%	33,5	38,3	49,1
Dioxyde de carbone	CO <sub>2</sub>	%	27,9	30,2	35,1
Oxygène	O <sub>2</sub>	%	4,8	3,9	1,6
Hydrogène sulfuré	H <sub>2</sub> S	ppm	307	372	18
Hydrogène	H <sub>2</sub>	ppm	0,5	1	100
Monoxyde de carbone	CO	ppm	19	1	66
Température	T	C	25,6	19	19

## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

### ⇒ PLUVIOMETRIE

#### Année 2019

	Pluviométrie (en mm)
Janvier	3,8
Février	10,7
Mars	0,6
Avril	57,3
Mai	7,2
Juin	8,9
Juillet	5,6
Août	9,5
Septembre	75,6
Octobre	153
Novembre	209,2
Décembre	103,5
<b>TOTAL (en mm)</b>	<b>644,9</b>

#### Premier semestre 2020

	Pluviométrie (en mm)
Janvier	39,2
Février	6,4
Mars	15,1
Avril	50,3
Mai	58,1
Juin	37,8

## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

### ⇒ EAUX PLUVIALES – BASSIN DES EAUX DE RUISSELLEMENT INTERNES

#### Rejets

Conformité de l'ensemble des analyses avant rejets

Année 2019 : 12 300 m<sup>3</sup> rejetés

1er semestre 2020 : 1 800 m<sup>3</sup>

#### Contrôle extérieur CARSO

Bassin ERI sud (point n°1) : suivi trimestriel

Bassin ERI nord-est (point G) intégré dans programme surveillance nouvel AP du 22/10/2019 : suivi annuel

- 2019 : conformité de l'ensemble des analyses excepté des dépassements ponctuels sur le pH en mai et septembre 2019 et sur les MES en septembre 2019
- 2 premiers trimestres 2020 : Conformité de l'ensemble des analyses



## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

### ⇒ EAUX PLUVIALES – SORTIE SÉPARATEURS HYDROCARBURES

#### Contrôle extérieur CARSO

1 nouveau séparateur hydrocarbures identifié dans l'AP du 22/10/2019

Points A à F : suivi annuel

- Dépassement du seuil MES en novembre 2019 : fortes pluies lors des prélèvements rendant inexploitable. Renouvellement des analyses en décembre 2019 : aucun dépassement de seuil
- Analyses conformes en février 2020, excepté un léger dépassement de pH au point D



## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

---

### ⇒ EAUX PROCESS DU BÂTIMENT DE TRI

#### **Contrôle extérieur CARSO**

Analyse en sortie des cuves de 5 000 L à proximité du bâtiment de tri (point H)

Passage à un suivi semestriel dans l'AP du 22/10/2019

Aucun dépassement de seuil

## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

---

### ⇒ EAUX SOUTERRAINES

#### **Contrôle extérieur CARSO**

AP du 22/10/2019 : remplacement du suivi du Pz F par Pz H

Suivi semestriel sur 4 piézomètres: Pz D, Pz E (amont) et Pz G, Pz H (aval)

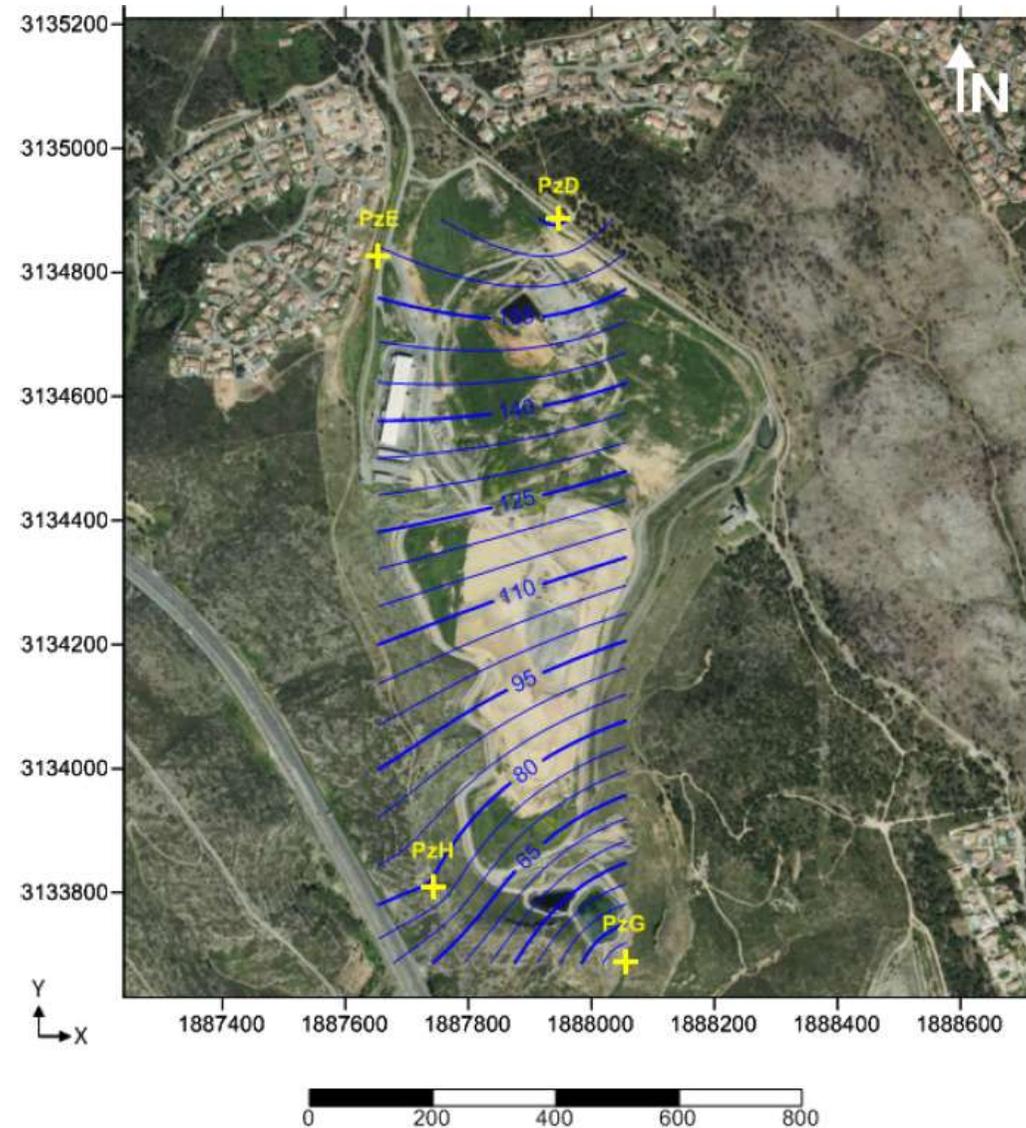
Suivi de l'évolution des paramètres sur plusieurs campagnes à la demande de l'Inspecteur des Installations Classées: pas de déviance noté sur 2019 et 1<sup>er</sup> semestre 2020

## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

⇒ EAUX SOUTERRAINES

### Courbes Isopièzes

1<sup>er</sup> semestre 2020



Système de coordonnées : CC44

— Courbe piézométrique (mNGF)

## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

### ⇒ GESTION DES LIXIVIATS

#### Traitement interne avec une STEP

dégradation biologique + filtration avec la production de 2 effluents :

- Rétentat : retour au bassin lixiviat après traitement au charbon actif
- Perméat : lixiviat traité stocké ou évaporé



#### Evaporation des lixiviats traités (mise en service en avril 2016)

- Chauffage du lixiviat traité grâce à la chaleur des moteurs biogaz
- Tour aéroréfrigérante (TAR) : aspersion du lixiviat traité dans un flux d'air
- Envoi des purges dans un bassin dédié : pas de rejets externes

Valorisation thermique + valorisation électrique = cogénération

#### Suivi quantitatif

Volume de lixiviat traités en 2019 : 12 672 m<sup>3</sup>

Volume de lixiviat traités au 1er semestre 2020 : 5 256 m<sup>3</sup>



## 2.3 Surveillance des eaux et des effluents

---

### ⇒ LIXIVIATS TRAITES

#### **Contrôle extérieur CARSO** Suivi trimestriel

Léger dépassement sur la température en août 2019 (lié aux conditions météo) et l'arsenic en novembre 2019  
Conformité de l'ensemble des autres analyses

### ⇒ PURGES DE TAR

#### **Contrôle extérieur CARSO** Suivi trimestriel

Légers dépassements en fer total au 1er trimestre 2019, en DCO au 2nd trimestre 2019, température au 3ème trimestre 2019 et 2nd trimestre 2020 (lié aux conditions météo), en pH au 1er trimestre 2020  
Dépassement du taux de légionellose au 1er trimestre – valeurs inférieures au seuil sur les 3 autres trimestres  
Pas de rejet au milieu naturel sur ce circuit et conformité des analyses sur le reste des mesures

### ⇒ EAU EN CIRCULATION DANS LA TAR

#### **Contrôle extérieur CARSO** Suivi bimestriel

Surveillance de la concentration en Legionella Pneumophila  
Conformité des analyses

## 2.3 Surveillance des émissions sonores

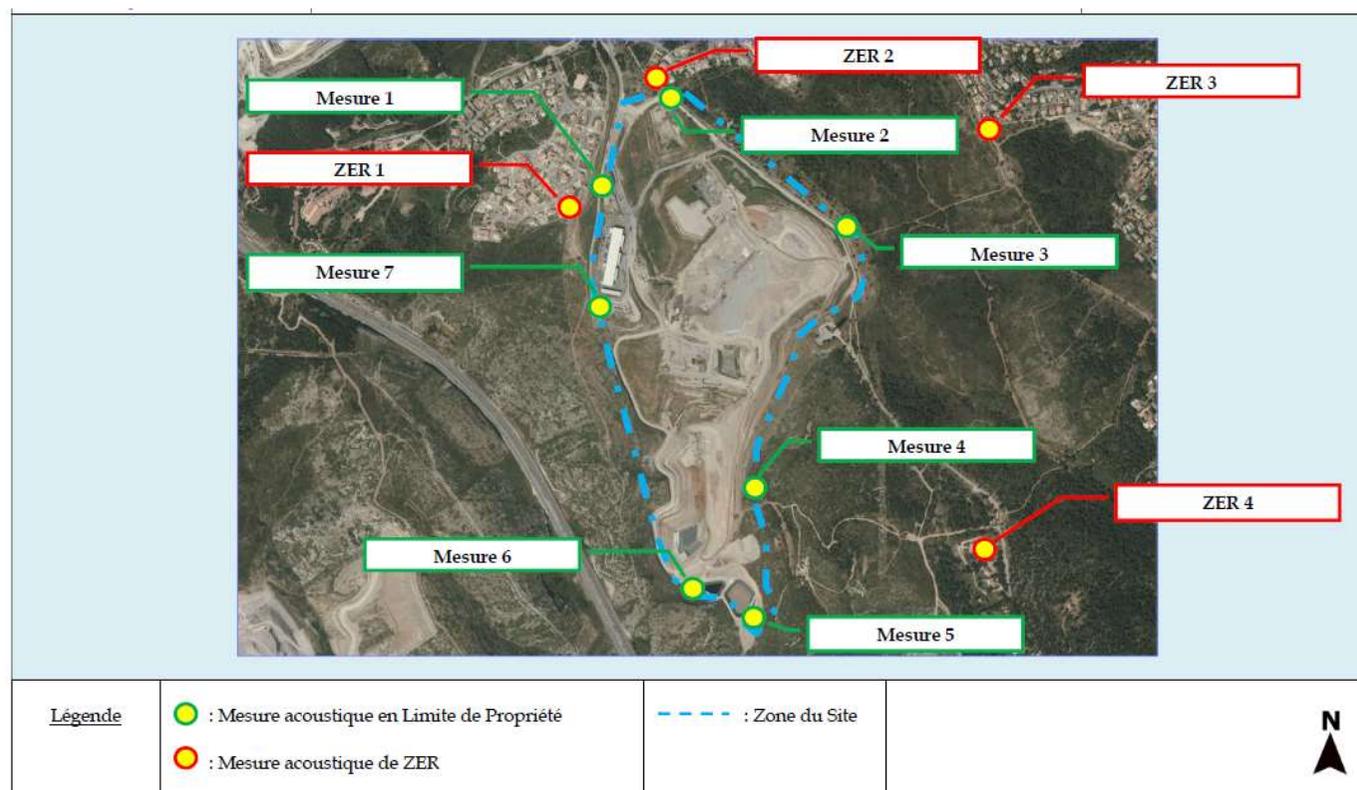
### ⇒ CAMPAGNE DE MESURES ACOUSTIQUES

#### Contrôle extérieur CIA Suivi annuel

Points de mesures : 7 en limite de propriété + 4 en Zones à Emergences Réglementées

Campagne réalisée en février 2019

Conformité de l'établissement à la réglementation



## 2.3 Surveillance des odeurs

---

### ⇒ SUIVI DES SIGNALEMENTS DE PHÉNOMÈNES ODORANTS

2019 : 37 signalements (essentiellement en juin et juillet)

1<sup>er</sup> trimestre 2020 : 16 signalements (principalement en mars)

2<sup>e</sup> trimestre 2020 : 28 signalements (principalement en avril et juin)

3<sup>e</sup> trimestre 2020 : 31 signalements (principalement en août) dont 3 non recevables

### Analyse des causes

Augmentation des signalements en juin / juillet 2019, liée aux conditions météo (canicule de 2019) et à l'enquête publique en cours

Augmentation des signalements en mars /avril / juin 2020, liée :

- A l'épidémie de COVID-19 : réception en baisse de déchets ultimes d'entreprises et hausse de la proportion d'Ordures Ménagères depuis le 16 mars 2020
- Aux opérations de captage de biogaz sur la zone temporairement non exploitée : lancée mi-juin 2020 en période de hautes températures

## 2.3 Surveillance des odeurs

### ⇒ LOCALISATION DES ZONES D'EXPLOITATION



## 2.3 Surveillance des odeurs

---

### ⇒ MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### **Nouvelle formule du produit neutralisant testée à partir d'août 2019**

Concentration en substance neutralisante trop élevée et difficile à réguler

#### **Actions en 2019**

Recouvrement journalier par des matériaux inertes

Mise en place d'une couverture renforcée dans les zones d'exploitation temporairement non exploitées

Réception des déchets à fort potentiel odorant avant 8h le matin avec traitement immédiat

Réaménagement progressif du site, avec captage du biogaz à l'avancement

#### **Actions complémentaires en 2020**

Réduction de la surface de la zone d'exploitation

Augmentation de la consommation du produit neutralisant

Transfert de la zone d'exploitation au Sud du site le 19 juin 2020, éloigné des habitations les plus proches au Nord et à l'Ouest du site

Travaux de couverture provisoire lancés sans délai (juin et juillet) sur zone temporairement non exploitée : travaux de captage du biogaz et mise en place d'environ 1 m de terre

## 2.3 Surveillance des odeurs

---

### ⇒ **OBSERVATIONS OLFACTIVES (EGIS)**

#### **Réalisées par bureau de contrôle extérieur EGIS depuis 2008**

Concentration en substance neutralisante trop élevée et difficile à réguler

#### **Contraintes et dates d'intervention**

Etude réalisée en période estivale → propice à l'émission d'odeurs

Dates d'interventions choisies en fonction de prévisions météorologiques : vents faibles peu dispersifs, orientés vers les habitations les plus proches

Passage jusqu'à 2 fois par jour, du lundi au vendredi

Interventions d'EGIS sans informer SUEZ → impartialité

#### **Méthode**

Nez expert formé à la reconnaissance des odeurs provenant d'ISDND

Utilisation d'un olfactomètre de terrain

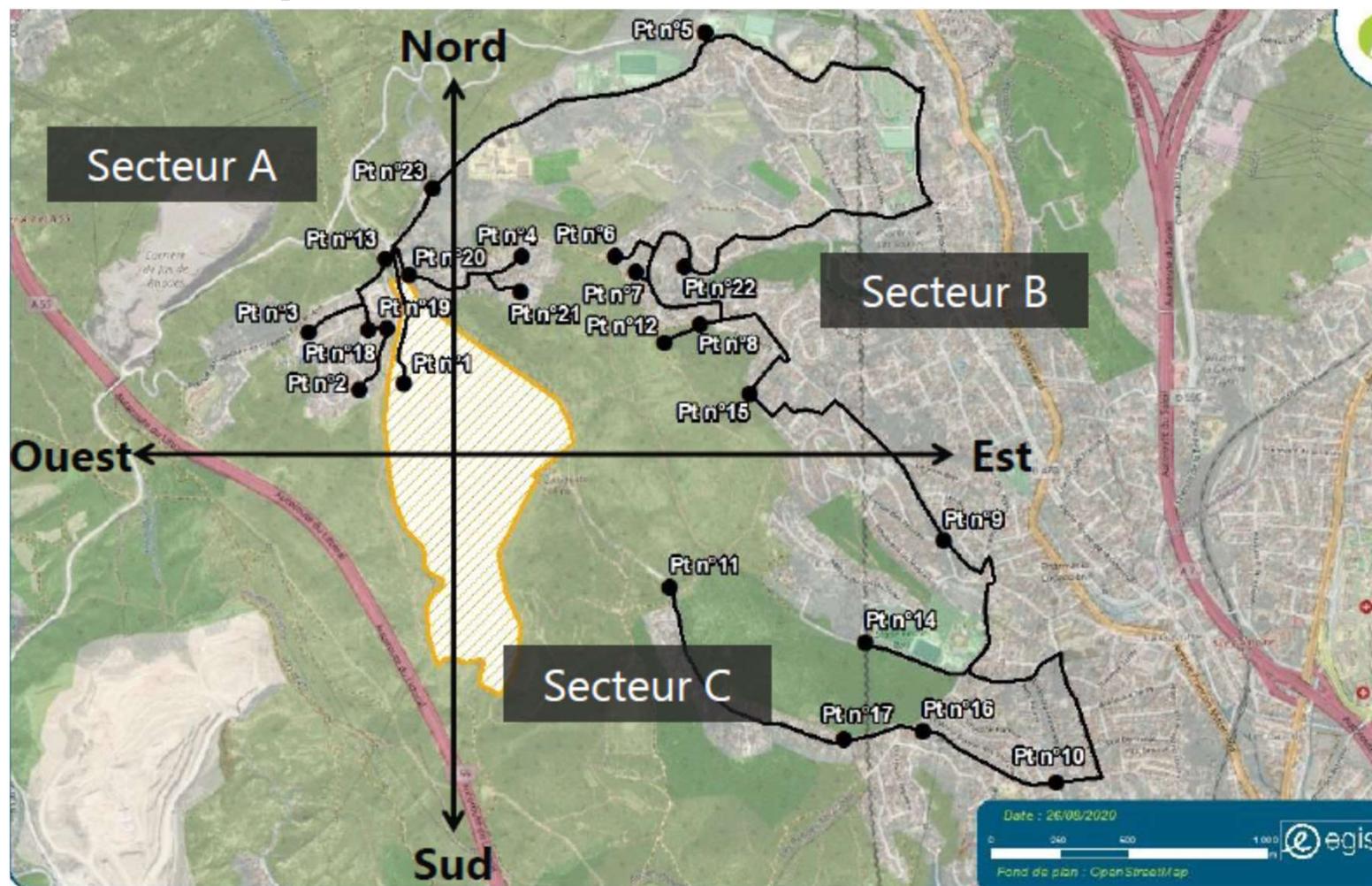
Evaluation de l'intensité selon la norme NF 43-103

Parcours prédéterminé (21 points d'observation en 2019 et 2020) avec mesures et qualifications des odeurs

## 2.3 Surveillance des odeurs

⇒ **OBSERVATIONS OLFACTIVES (EGIS)**

**Zone d'étude découpée en 3 secteurs**



## 2.3 Surveillance des odeurs

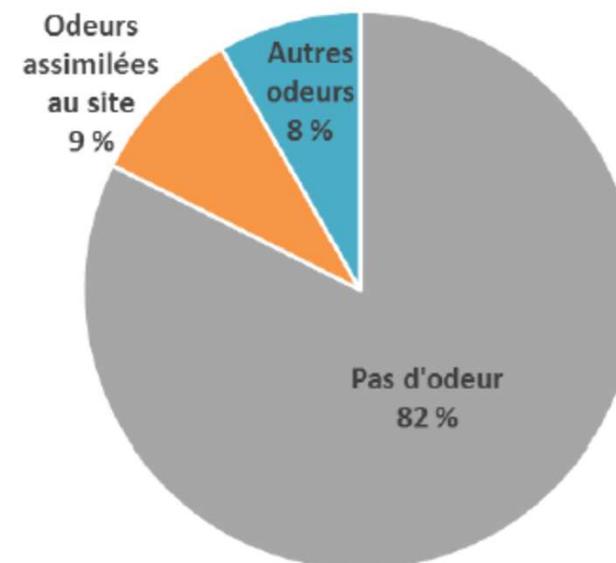
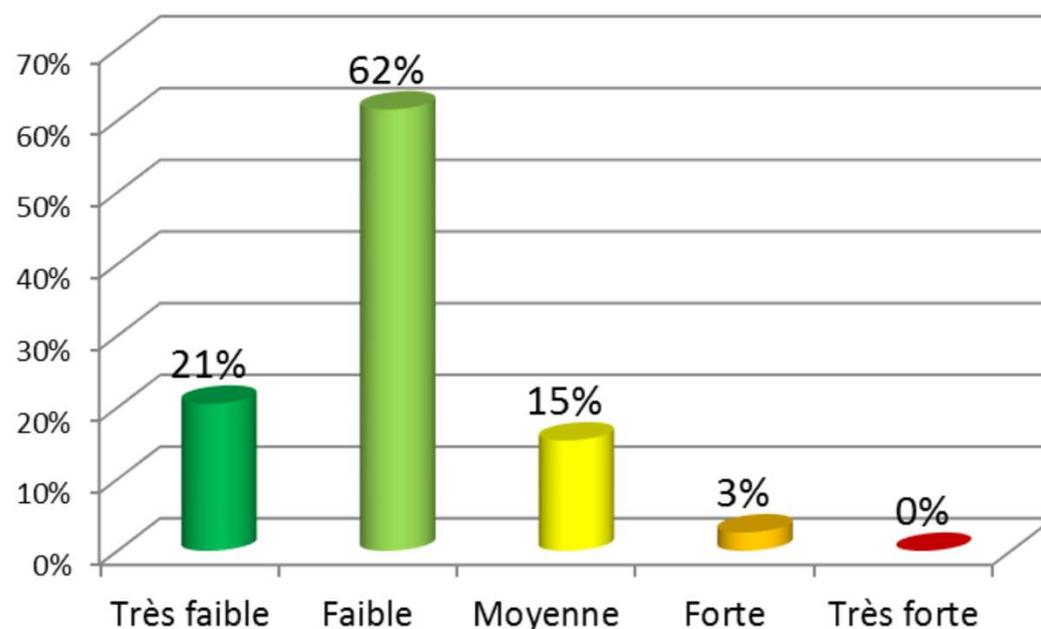
### ⇒ OBSERVATIONS OLFACTIVES (EGIS)

#### Résultats campagne 2019

Concentrations d'odeurs inférieures aux valeurs réglementaires de qualité de milieu

Odeurs décrites comme très faibles (21%), faibles (62%), moyennes (15%) et fortes (3%)

Fréquence de perception des odeurs attribuées au site : 9%



## 2.3 Surveillance des odeurs

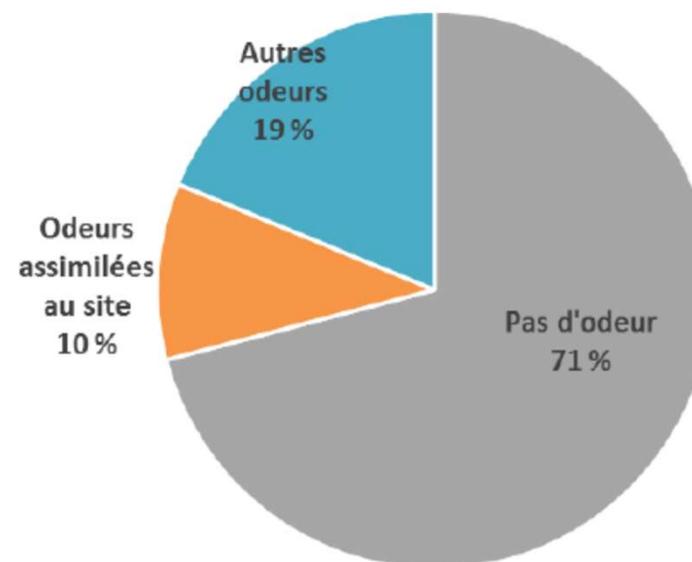
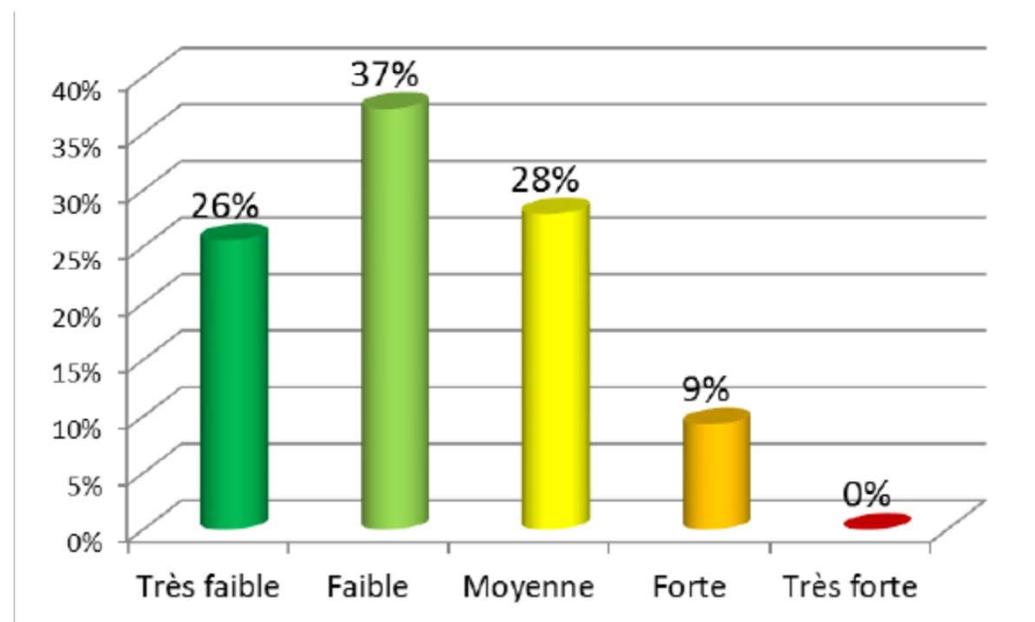
### ⇒ OBSERVATIONS OLFACTIVES (EGIS)

#### Résultats campagne 2020

Concentrations d'odeurs inférieures aux valeurs réglementaires de qualité de milieu

Odeurs décrites comme très faibles (26%), faibles (37%), moyennes (28%) et fortes (9%)

Fréquence de perception des odeurs attribuées au site : 10%



## 2.3 Surveillance des odeurs

### ⇒ OBSERVATIONS OLFACTIVES (EGIS)

#### Evolution

Impact olfactif stable depuis 2012

Secteur A majoritairement impacté

Année	2008		2009		2010		2012		2014		2015		2016		2017		2019		2020	
Nombre points	22		22		22		22		21		20		20		20		21		21	
Période	estivale																			
Vent	faible																			
Nombre d'observations	635		616		609		660		504		400		295		420		420		420	
Pas d'odeurs	544	86%	592	96%	479	79%	618	94%	470	93%	372	93%	213	72%	386	92%	346	82%	298	71%
Odeurs provenant du site	74	11%	24	4%	66	11%	34	5%	34	7%	18	5%	16	5%	33	8%	39	9%	43	10%
<b>Concentrations d'odeurs mesurées provenant du site (o u/m<sup>3</sup>)</b>																				
>5 ou/m <sup>3</sup>	0		0		4		0		0		0		0		0		0		0	
<5 ou/m <sup>3</sup>	15		0		19		0		1		0		8		0		0		0	
Non mesurable	59		23		106		42		33		28		79		33		39		43	
<b>Impact par secteur</b>																				
Secteur A	++++		++		+++		++		++		0		+		++++		++++		++++	
Secteur B	++		0		+		0		0		0		0		0		+		+	
Secteur C	+		0		+		0		0		+		+		0		0		+	

## 2.3. Surveillance des poussières

⇒ **PRESCRIPTIONS AP DU 22/10/2019**

### **Surveillance des retombées de poussières totales dans l'environnement**

Passage d'un suivi biannuel à un suivi semestriel

⇒ **LOCALISATION DES POINTS DE PRÉLÈVEMENTS**



## 2.3. Surveillance des poussières

### ⇒ PRESCRIPTIONS AP DU 22/10/2019

#### Surveillance des retombées de poussières totales dans l'environnement

Passage d'un suivi biannuel à un suivi semestriel

Méthode des jauges de collecte des retombées suivant norme NF EN 43-014

Mesures sur une durée de 30 jours minimum

### ⇒ LOCALISATION DES POINTS DE PRÉLÈVEMENTS



## 2.3. Surveillance des poussières

### ⇒ RESULTATS CAMPAGNE PREMIER SEMESTRE 2020

#### **Poursuite de la prestation avec contrôle extérieur BURGEAP**

Retombées atmosphériques en poussières mesurées sur l'ensemble des points faibles mais assez hétérogènes.

Mesures inférieures à la valeur réglementaire de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour, valeur issue de l'arrêté préfectoral du 22/10/2019

Exposition des points aux émissions du site faible : variation entre 2% et 11%.

Points les plus impactées en poussières = les moins exposés aux vents du site

→ valeurs mesurées en provenance donc principalement de sources extérieures au site

Composé	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4 Bruit de fond	Valeurs de référence
					AP n°2017-67 A du 22/10/19
Exposition aux vents du site	8%	11%	2%	10%	<b>350 mg/m<sup>2</sup>/jour</b>
Retombées atmosphériques en poussières (en mg/m <sup>2</sup> /j)	95,04	25,46	56,01	9,33	

# 2.4

## Travaux de réaménagement

Année 2019 et premier semestre 2020



## 2.4. Travaux de réaménagements

---

### ⇒ GESTION DU BIOGAZ DES ZONES PROVISOIREMENT RÉAMÉNAGÉES

Année 2019 :

- 13 nouveaux puits de biogaz créés au 4ème trimestre 2019 sur la zone provisoirement réaménagée
- Environ 270 ml du réseau principal de captage biogaz démontés en 2019 sur d'anciennes zones ne produisant plus de biogaz
- Collecteur principal remonté sur environ 390 ml afin d'optimiser son tracé et améliorer le dégazage du site au 3ème trimestre 2019

Premier semestre 2020 :

- Nouveau bouclage du réseau sud sur environ 250 ml, en anticipation du déplacement de la zone d'exploitation et amélioration du dégazage
- Juin-Juillet : 6 forages et 5 tranchées drainantes sur zone centrale avec recouvrement renforcé
- Remplacement du moteur 2 en juin 2020 (atteinte de 60 000 heures de fonctionnement)

## 2.4. Travaux de réaménagements

---

⇒ VUE AERIENNE JUILLET 2020



# 2.5

## Incidents et accident

Année 2019 et premier semestre 2020



## 2.5. Incidents et accidents

---

### ⇒ INCENDIES

#### **Incendie d'un camion d'apport de terres le 23/10/2019**

Incendie rapidement maîtrisé - cause du départ de feu inconnue

Fiche de notification d'accident/incident transmise à la DREAL dès le 24 octobre

Analyses déclenchées : eaux du bassin d'eaux pluviales et terres au droit de l'incendie

Résultats d'analyse : terres inertes, absence de pollution du bassin d'eaux pluviales

### ⇒ DÉVERSEMENT

Aucun déversement en 2019 et au 1er semestre 2020

### ⇒ PORTIQUE DE DÉTECTION DE RADIOACTIVITÉ

Aucun déclenchement du portique en 2019 et au 1er semestre 2020

## 2.5. Incidents et accidents

---

### ⇒ REFUS DE DÉCHETS

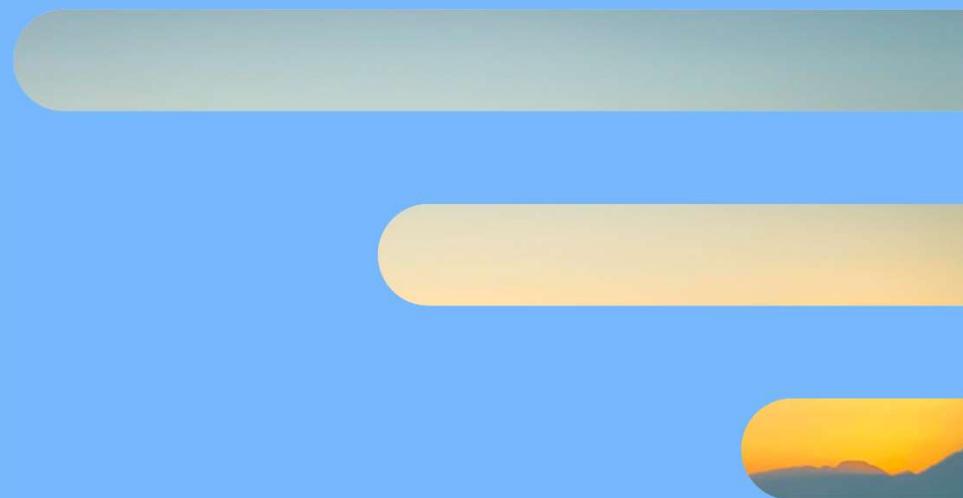
4 camions refusés en 2019 :

- 27/02/19 : Non-conformité des déchets, contenant plus de 50 % de refus
- 20/03/19, 13/05/19 et 14/08/19 : Non-conformité des déchets, contenant des déchets d'emballages

1 camion refusé au 1er semestre 2020 : refus le 18/06/20 (déchets d'emballages, de carton et de bois)

# 3.

## Développements de l'Ecopôle



# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

## AMÉNAGEMENT DE LA PISTE EST

Réalisation sur le premier semestre 2020 d'une piste périphérique Est et du quai de vidage Sud



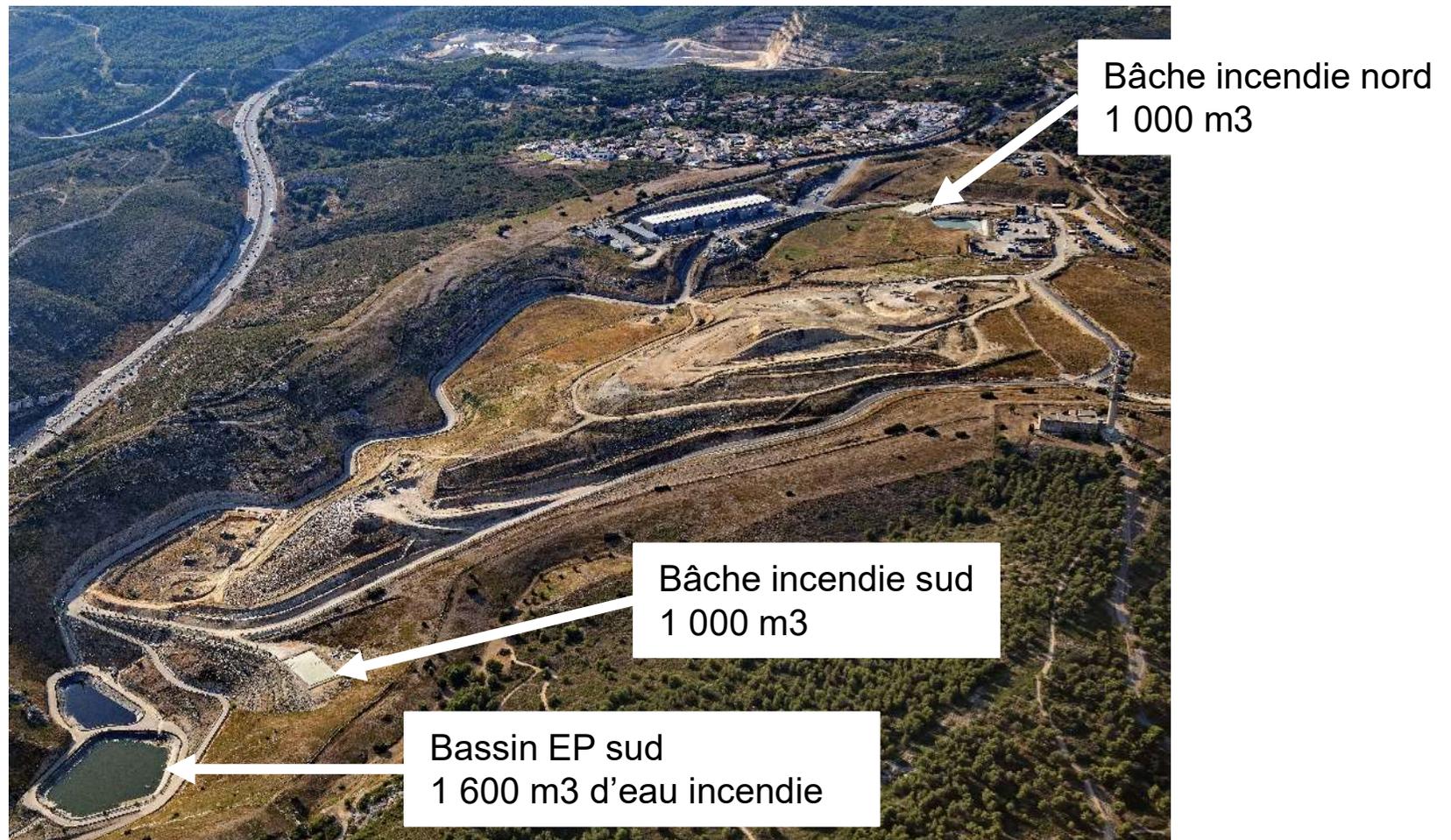
Nouvelle voirie Est  
mise en service mi-juin

Quai de vidage sud

# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

## AUGMENTATION DES RESERVES D'EAU INCENDIE

Augmentation et meilleure répartition de la capacité des moyens de défense incendie avec l'installation de deux bâches incendie de 1000m<sup>3</sup> au nord et au sud du site



# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

## DEVELOPPEMENTS ZONE OUEST

Installation nouvelle clôture à la limite autorisée en septembre 2020

Extension du débroussaillage à l'Ouest du site pour respecter les distances de pare-feu vis-à-vis de l'exploitation et de la nouvelle clôture



# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

## MAITRISE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Protection et balisage le long de la piste Est des pieds de Germandrée à allure de pin

Suivi écologique et sensibilisation/encadrement des travaux de la piste Est par le bureau d'étude écologique ECOSPHERE



# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

## MAITRISE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Création au cours des années 2019 et 2020 de gîtes pour le développement et la protection des lézards ocellés sur le site et ses extérieurs



Maintien d'îlots arbousier d'intérêt écologique dans le cadre du débroussaillage alvéolaire du pare-feu Ouest (septembre 2020)



# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

## MAITRISE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

### Aménagement des parcelles compensatoires à l'entrée du site

Aménagements conduits en septembre-octobre 2020

Déplacement et valorisation des horizons végétal et minéral de l'emprise du projet de Jas de Rhodes 3

Déplacement des pieds d'Ophrys de Provence et de Fumeterre éperonnée

Plantation de 750 plants d'espèces indigènes de garrigue locale avec dispositif Groasis

Semi de graines locales sur l'ensemble de la surface

Aménagement de gîtes pour le développement et la protection des lézards ocellés



# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

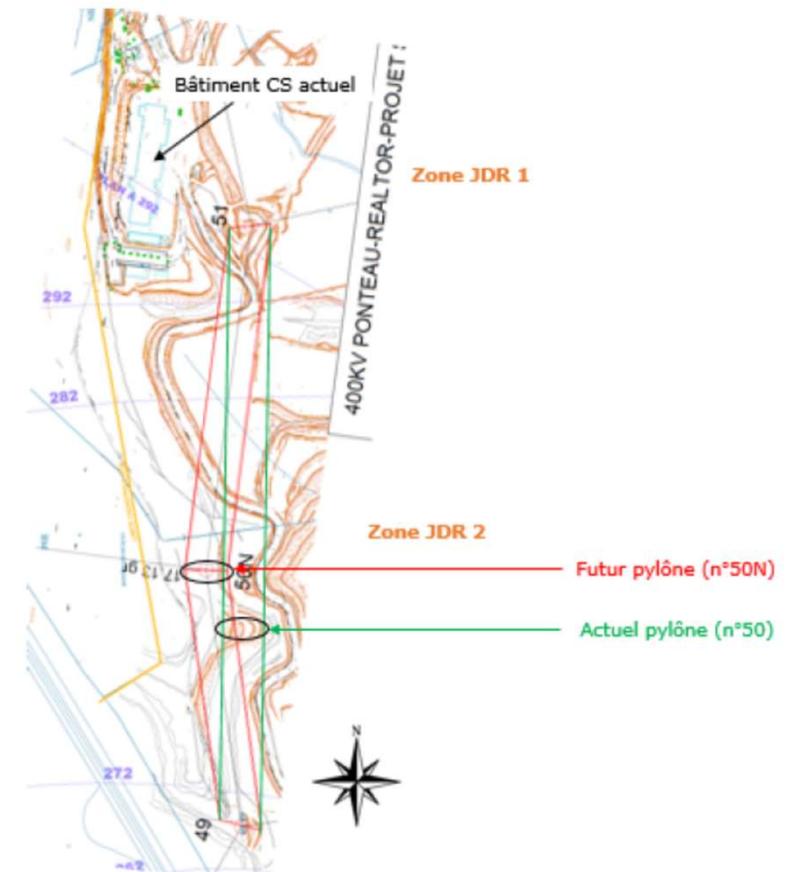
## TRAVAUX PROJETES 2021 - 2022

### REPLACEMENT du pylône 50

Remplacement et déplacement du pylône 50 par le pylône 50N

Maintenance sur les pylônes 49 et 51

Travaux prévus en 2021 et premier semestre 2022



# 3.1 Développements de l'Ecopôle – Activité stockage

## TRAVAUX PROJETES 2022 - 2023

### Extension du casier Jas de Rhodes 3

Environ 10 mois de travaux, prévus en 2022 - 2023

Terrassement par minage de l'extension (180 000 m3 environ)

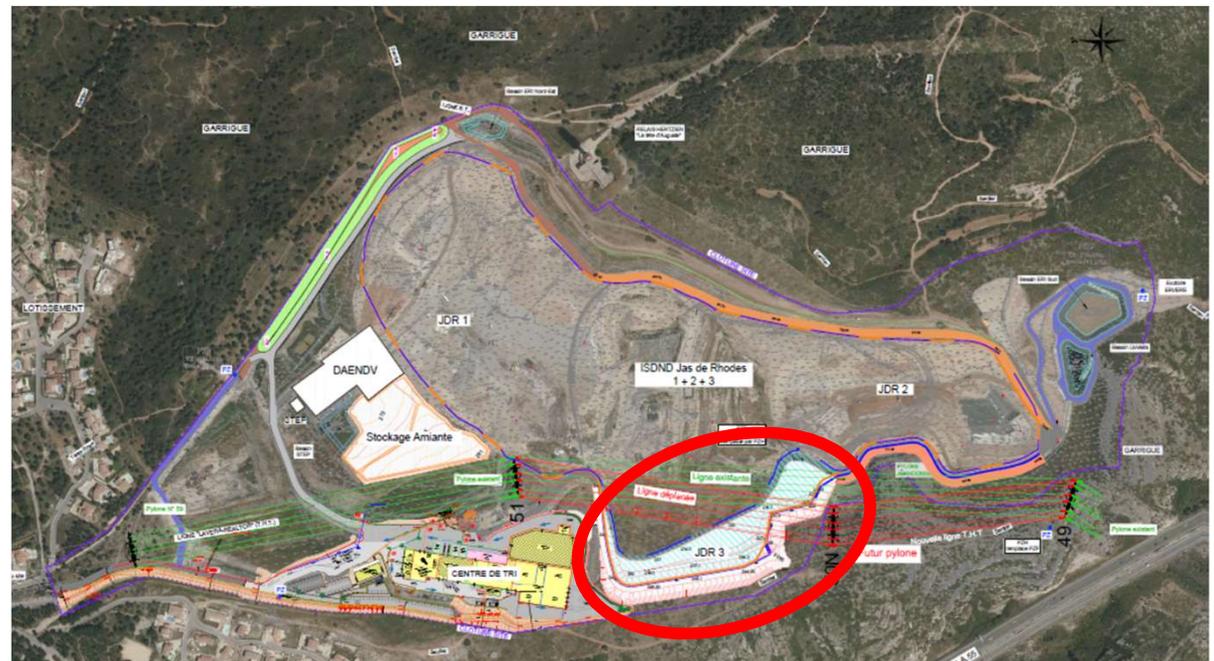
Tri des matériaux et valorisation des matériaux pour réaménagement final du site et à l'extérieur

Mise en œuvre de la barrière de sécurité passive (argiles)

Mise en œuvre de la barrière de sécurité active (géosynthétiques) et raccordement sur la barrière de sécurité active de JDR1 et JDR2

Mise en œuvre du dispositif de drainage

Réception avec l'inspection des installations classées





## 3.2 Développements de l'Ecopôle – Activité tri mécanique

### EVOLUTION ET PERSPECTIVES 2021

**Le 09/10/20 attribution à SUEZ JDR de l'AO de renouvellement du tri des emballages (ECT) des CT2 ( Pays d'Aix), CT4 (Pays d'Aubagne) et CT5 (Istres)**

**Les flux du CT1 (Marseille) restent identiques**

#### ⇒ LES FLUX

Un flux d'emballage issu de CT1 (MPM) de 20kt/an environ

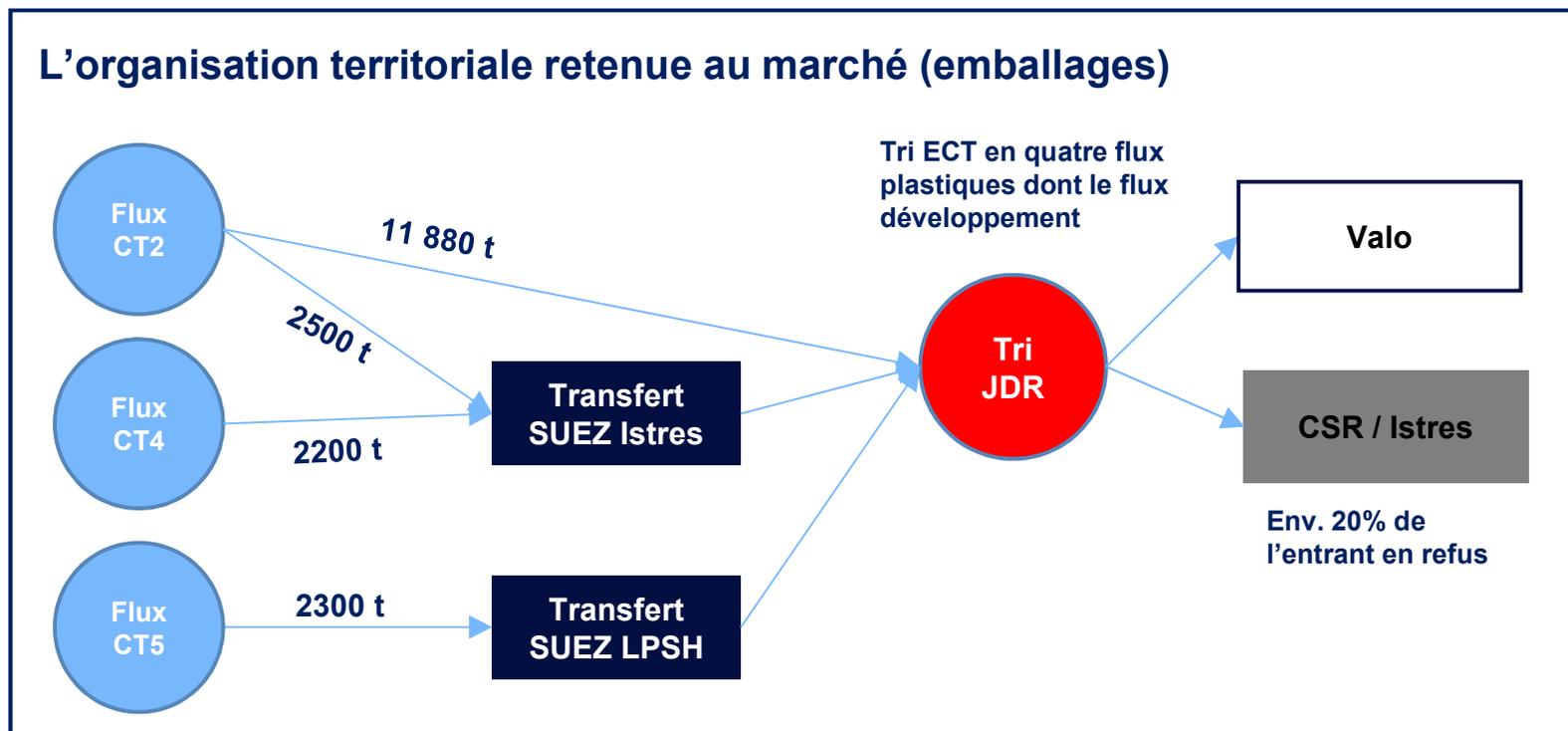
Un flux d'emballage en **ECT** (tous plastiques) issu du CT2, CT4 et CT5 d'env. 15kt en 2020, puis 19kt à partir de 2021

#### Les flux et les dates « prévisionnelles » de démarrage du contrat

EPCI	Flux à traiter	Date début	2021	2022	2023	2024	2025	2026
CPA (CT2)	Emb : ECT + tri-flux	01/01/2021	12260	14380	14380	14380	14380	14380
Aubagne (CT4)	Emb : ECT + triflux	05/01/2021	2300	2300	2300	2300	2300	2300
SAN (CT5)	Emb : ECT + triflux	01/09/2021	730	2200	2200	2200	2200	2200
Aubagne (CT4)	P/C déchetterie (1.02 au marché)	05/01/2021	300	300	300	300	300	300
			<b>15590</b>	<b>19180</b>	<b>19180</b>	<b>19180</b>	<b>19180</b>	<b>19180</b>

## 3.2 Développements de l'Ecopôle – Activité tri mécanique

### ⇒ L'ORGANISATION TERRITORIALE



## 3.2 Développements de l'Ecopôle – Activité tri mécanique

### ⇒ LA SOLUTION TECHNIQUE: UN SCHÉMA DE TRI EN FLUX DÉVELOPPEMENT SUR UN FONCTIONNEMENT EN TROIS POSTES

1. Un tri du flux plastiques (dit « développement\*\* ») sur la base des équipements existants avec une modification des réglages des TO et une baisse de débit (détails ci-après).

2. Un tri des films avec des aménagements complémentaires (TO et affinage à la main) sur un flux issu de l'aspirateur des films de la chaîne des plats (détails en annexe)

#### Les Hypothèses de cadence de production

Une alternance des postes ECT et hors ECT en fonction des clients : 54% en ECT – 66% en Multi

Baisse de la vitesse en fonctionnement ECT / hors ECT

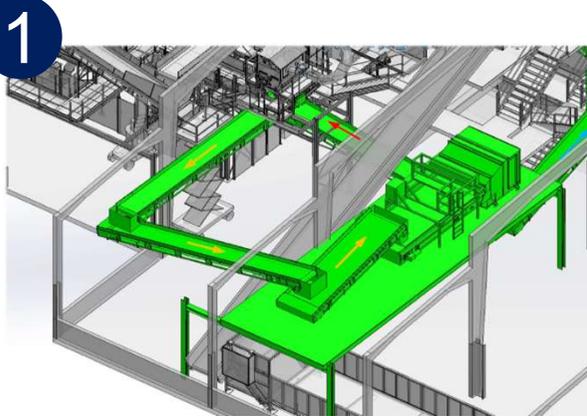
22 trieurs en multi en ECT vs 19 non ECT

	37 180 t		719 postes
	P1	P2	P3
L/V	238 p	238 p	243 p
Multi	238 p	91 p	0 p
ECT	0 p	147 p	243 p

	Multi	ECT
Débit horaire moyen	10,0 t/h	8,0 t/h
Heures de postes (hors pause)	7,0 h	6,5 h
Taux d'utilisation	88%	83%
Taux de dispo	94%	90%
Tonnage trié par quart	61,7 t	43,3 t
Nbre de trieurs	19	22

## 3.2 Développements de l'Ecopôle – Activité tri mécanique

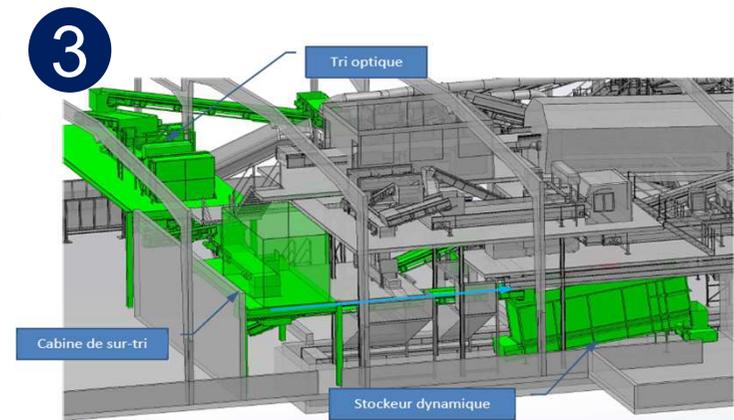
### ⇒ LA SOLUTION TECHNIQUE : LE TRI DES FILMS



Un tri optique des films issus de l'aspiration de la chaîne des plats



Un sur-tri des films à la main (1 trieur)



Un stockage des films avant presse

# 3.2 Développements de l'Ecopôle – Activité tri mécanique

## LE PLANNING PROJET : 20 SEMAINES DE DÉLAIS À DATE DE NOTIFICATION

Centre de tri Jas de Rhodes - Planning travaux Films																																														
mois	nov-20					déc-20					févr-21					mars-21					avr-21																									
	S 46					S 47					S 49					S 50 S 5					S 6 S 8					S 9					S 11					S 12					S 13			S 14		
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	J	V	L	M	J	V	L	M	M	M	J	V	L	M	M	J	V	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	J	V						
jour	09	10	11	12	13	16	17	18	19	20	03	04	06	08	04	05	08	09	23	24	25	26	01	02	03	04	05	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	08	09						
<b>Échéances du projet</b>																																														
RV Démarrage client																																														
Echanges Citéo Process																																														
Appel à projet CITEO																																														
Commande Vauché																																														
Commande Tomra																																														
Etudes, Notes calculs, Plans guides																																														
Construction Vauché																																														
Construction Tomra																																														
Livraison Vauché																																														
Livraison Tomra																																														
Travaux																																														
Arrêt production																																														
Essais à vide																																														
Essais en charge																																														
MSI																																														

# 4.

## Actions de l'inspection des installations classées 2019 et 2020

**MERCI**



# QUESTIONS

24/11/2020





## **CONTACT**

### **Pierre DE MACEDO**

Responsable de site – Activité Stockage  
[pierre.demacedo@suez.com](mailto:pierre.demacedo@suez.com)

### **Fabien LUSSAC**

Responsable de site – Activité Tri Mécanique  
[fabien.lussac@suez.com](mailto:fabien.lussac@suez.com)

### **Jocelyne MARAIS**

Directrice territoire Auvergne Rhône Alpes/PACA –  
Activité Stockage  
[jocelyne.marais@suez.com](mailto:jocelyne.marais@suez.com)

### **Gérald CHAUMAZ**

Directrice territoire Auvergne Rhône Alpes/PACA –  
Activité Tri Mécanique  
[gerald.chaumaz@suez.com](mailto:gerald.chaumaz@suez.com)

[suez.com](http://suez.com)





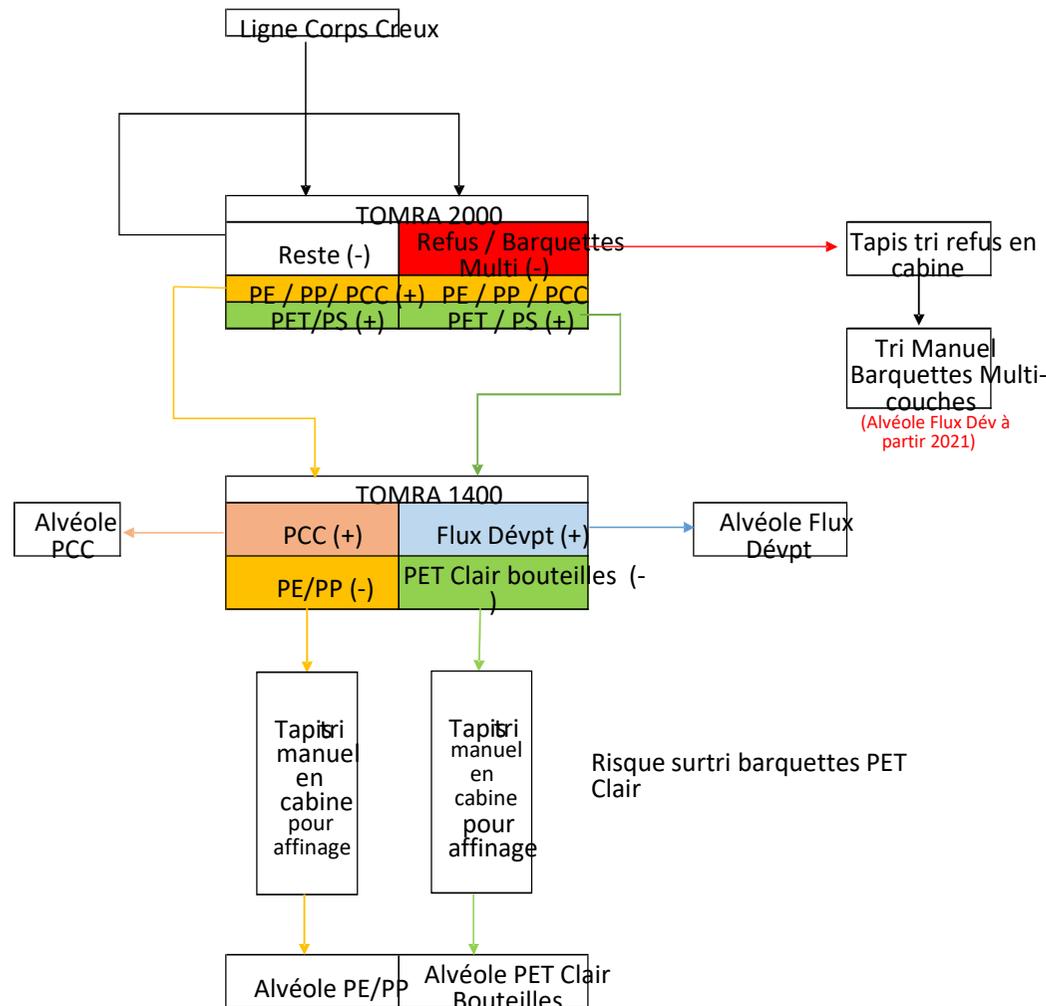
**ANNEXE**

24/11/2020

 **suez**

# ANNEXE 1 :

## ⇒ LA SOLUTION TECHNIQUE : LE TRI DU FLUX DÉVELOPPEMENT



### Un tri en flux développement:

#### Ce sont 3 flux standard plastique

- Flux de films :
- Flux PET clair Bouteilles et flacons
- Flux PEhd et PP Standard flux développement :

#### Et donc Flux développement, comportant :

- PET foncé et opaque : bouteilles, flacons, pots et barquettes monocouche,
- PET clair : barquettes monocouche,
- PS : pots et barquettes monocouche,
- Barquettes multicouches, emballages rigides complexes en plastique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, avec une teneur minimale de 90 % d'emballages rigides.

### Modification ligne des corps creux:

- Pas d'équipement complémentaire
- Évolution des réglages des TO existant (Tomra);
- Evolution des consignes de tri en cabine;
- Mise en place de deux trieurs supplémentaires en cabine principale (refus et plastiques)
- Baisse du débit attendu sur les séquences en ECT (de 10 à 8t/h)

### Des aménagements complémentaires pour le tri des films